

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Rives de Saône**

Séance du 11 mars 2026

Délibération n°020 - 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Labergement les Seurre (25 rue de l'Eglise 21820), sous la présidence de Sébastien DELACOUR, Président.

Nombre de membres en exercice : 57
Présents : 42 pouvoirs : 6

votants : 48

Délégués Titulaires Présents :

Aubigny en plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Labergement les Seurre	Mme DUFOUR Joëlle M. DESMIST Xavier
Auvillers Sur Saône	M. JAUDAUX Marc	Labruyère	Mme GILARDET Céline
Bagnot	Mme THURILLAT Marie-Claude	Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne
Bonnencontre	M. PERRIN François	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bousselage	M. FAUDOT Jean-Luc	Losne	Mme BREBANT Laurence Mme DUBIEF Martine M. JACOB Dominique
Brazey-en-Plaine	M. BARBE Joris M. DELEPAU Gilles Mme FRANCOIS Martine Mme CENDRIER Marie M. BOILLIN Jean-Luc Mme SEVESTRE Delphine	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Broin	M. GUITTON Jean-Christophe	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Chamblanc	M. THEVENIN Sébastien	Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne
Charrey-sur-Saône	Mme LIAUD Evelyne	Pouilly-sur-Saône	M. DELACOUR Sébastien
Chivres	Mme REVERDIAU Martine	Saint Jean de Losne	M. GAILLARD Hervé Mme DUPARC Marie-Line
Echenon	M. ANTOINE Sylvain M. ROUHETTE François-Xavier	Saint Seine en Bache	Mme LABOUEBE Claudine
Esbarres	Mme SIRUGUE Corinne	Saint Symphorien sur Saône	M. BRIOT Etienne
Franxault	M. SIMAR Camille	Saint Usage	Mme HOSTALIER Valérie M. MATHELIN Jean
Glanon	M. BELORGEY Sébastien	Seurre	M. BECQUET Alain M. ROUSSELET Jean-Louis
Grosbois les tichey	Mme REVERCHON Bernadette	Trouhans	M. SCHWAB Jean-François

Délégués Titulaires absents représentés :

Jallanges	M. VALENTIN Gilbert	Pouvoir à Mme GILARDET Céline
Laperrière sur Saône	M. VACHET LEOEUF Cyril	Suppléance à Mme VIROT Fabienne
Magny les Aubigny	M. HIEZ David	Suppléance à M. LEVEQUE Didier
Pagny le Château	M. BECQUART Alain	Pouvoir à M. CHAPUIS Jean-Paul
Seurre	Mme SIRUGUE Sarah	Pouvoir à M. BECQUET Alain

	Mme GEOFFROY-DUPIN Géraldine	Pouvoir à M. ROUSSELET Jean-Louis
--	---------------------------------	-----------------------------------

Délégués titulaires absents excusés :

Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Seurre	Mme CHAPELOTTE Karine

Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :

Aubigny en Plaine	Mme CLAIRET Sylvie
Bonnencontre	M. BERGE Eric
Grosbois-lès-Tichey	M. MACHURET Benoît
Montagny les Seurre	M. ROSIER Raymond
Trouhans	Mme PEPIN Nadine

ENFANCE JEUNESSE FAMILLE -Plans de financement de l'acquisition de l'ancien réfectoire du lycée Anne-Marie JAVOUHEY à Chamblanc

Considérant les statuts de la Communauté de Communes et notamment ses compétences Jeunesse et Action sociale : « Mise en place et gestion de structures d'accueil ou gestion de structures d'accueil mises à disposition par d'autres collectivités pour la communauté de communes : halte-garderie, crèches, RAM, accueils de loisirs sans hébergement pour les 3-14 ans pendant les vacances scolaires, accueils périscolaires, restaurants scolaires ».

Considérant la délibération n°102-2025 du 17 décembre 2025, approuvant l'acquisition de l'ancien réfectoire du lycée Anne-Marie Javouhey et la parcelle annexe à Chamblanc,

Un premier état des lieux des infrastructures a été effectué par les services exceptés les éléments liés au gaz, du fait de l'absence de compteur gaz dans le bâtiment, ainsi que les installations d'assainissement. Sur la base de ce premier état des lieux, des plans de financement prévisionnel ont été établis, avec la prise en compte d'aléas.

Aussi, il appartient de distinguer deux plans de financement prévisionnels : l'un pour la mise en route de l'équipement, l'autre pour une année d'activités en restauration scolaire.

Plan de financement prévisionnel sur la mise en route de l'équipement :

INVESTISSEMENT	Dépenses TTC
Bâtiment + terrain	335 000,00 €
Honoraires	4 900,00 €
Clôture + travaux divers	16 100,00 €
Matériel des sœurs	15 000,00 €
Mobilier complémentaires périscolaire	9 200,00 €
TOTAL	380 200,00 €

FONCTIONNEMENT	Dépenses TTC
Remise en route chauffage, chambre froide, pompe de relevage	9 240,00 €
Aléas gaz et assainissement	2 000,00 €
TOTAL	11 240,00 €

Plan de financement prévisionnel sur une année d'activité :

Dépenses réelles	
Exploitation périscolaire	- 15 000,00 €
Masse salariale	- 7 900,00 €
Restauration	- 2 300,00 €
Transport	- €
Indemnisation des communes	- 5 800,00 €
Redevance incitative	500,00 €
Internet / téléphonie	500,00 €
Gestion du bâtiment	31 800,00 €
Fluides	14 000,00 €
Contrats d'entretien/maintenance	5 900,00 €
Entretien du bâtiment et du terrain	10 700,00 €
Assurances	1 200,00 €
TOTAL Dépenses réelles	16 800,00 €

Dépenses d'ordres	
Amortissement estimé	19 080,00 €
Bâtiment + terrain + clôture	14 240,00 €
Matériels	4 840,00 €
TOTAL Dépenses ordres	19 080,00 €

Considérant la réception de l'avis des domaines le 31.12.2025, déterminant une valeur vénale de 480 000 € pour le réfectoire et 6 000 € pour la parcelle annexe, soit un total de 486 000 €,

Les délégués communautaires :

- Approuvent l'acquisition de l'ancien réfectoire du lycée Anne-Marie Javouhey et de la parcelle annexe à la commune de Chamblanc pour un montant de 335 000 €,
- Autorisent le Président à engager tous les frais annexes, aussi bien pour la mise en route de l'équipement que pour commencer l'activité périscolaire sur le site, selon les plans de financement prévisionnels présentés.

M. THEVENIN Sébastien ne prend pas part au vote.

Vote à main levée :

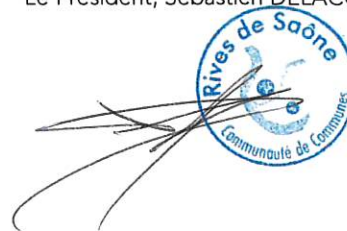
Votants : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 47

Pour copie conforme,
Le Président, Sébastien DELACOUR



Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 021-242101509-20260314-20_2026-DE